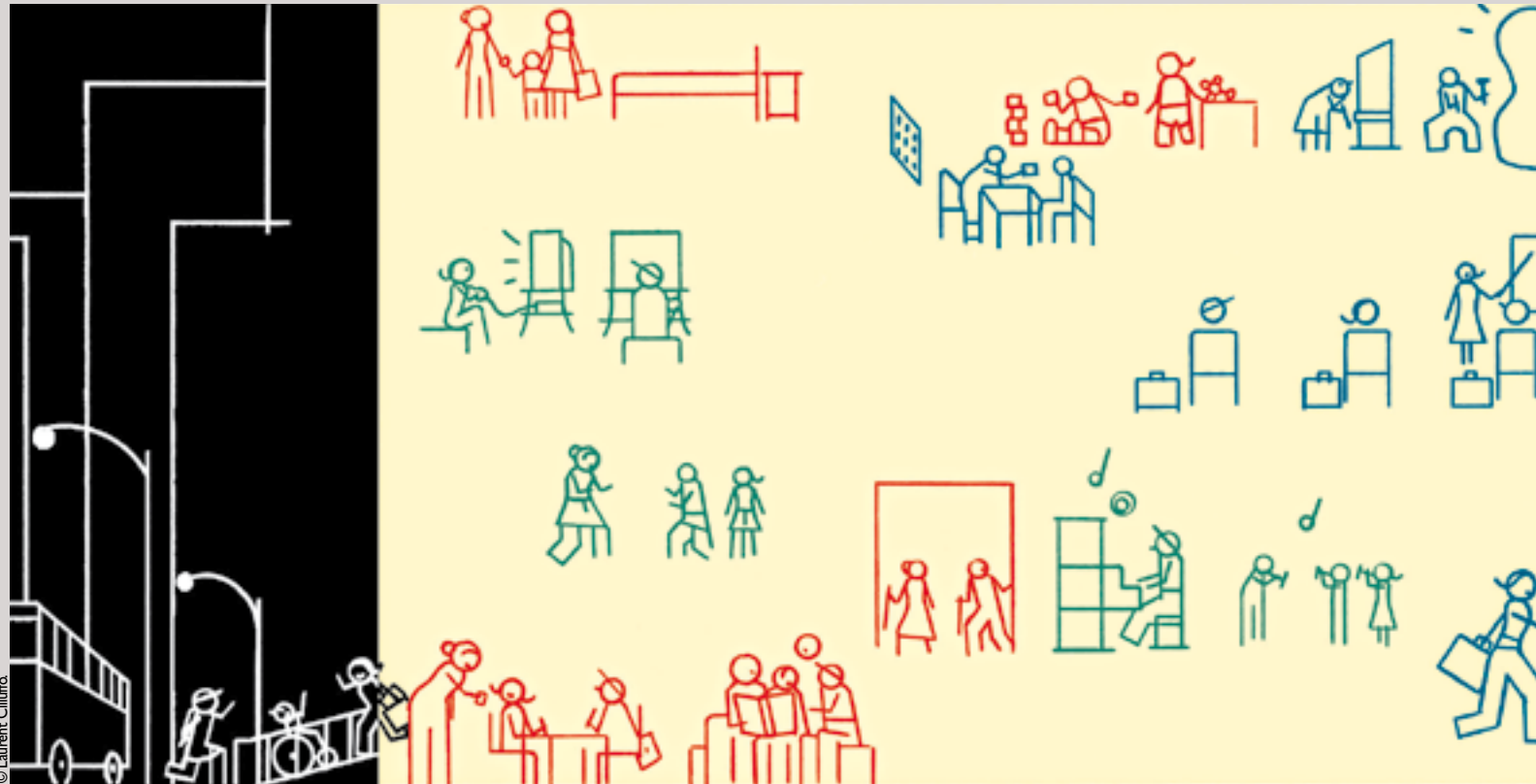


# BÉTONS, MATIÈRE D'ARCHITECTURE



Une maison des initiatives

RÉSULTATS

## Jury du concours

**Bruno BOURG-BROC**  
Président de la communauté d'agglomération, député-maire de Châlons-en-Champagne, représenté par **Laïla JRONDI**, chargée de mission ANRU

**Jacques-Frank DEGIOANNI**  
Journaliste, *Le Monde*

**Catherine FURET**  
Architecte

**Serge GOLDSTEIN**  
Architecte

**Daniel KAHANE**  
Architecte, président de BETOCIB

**Pierre KERMEN**  
Ville de Grenoble, adjoint/élu à l'Urbanisme et à

l'Environnement, représenté par **Benoît ADELIN**, architecte urbaniste, direction de l'Urbanisme, Ville de Grenoble

**Éric LENGHEREAU**  
Chef du bureau de la recherche architecturale et urbaine

**Jean-Paul MÉRIC**  
Président de Cimbéton, du SFIC et de l'ATILH, représenté par **Anne BERNARD-GÉLY**, directeur général de Cimbéton

**Denis PÉTEL**  
Sous-directeur de l'Aménagement, représenté par **Sarah HAAS**, chef de projets urbains, direction de l'Urbanisme, Paris

**Paul QUINTRAND**  
Académie d'architecture

**Caroline POULIN**  
Architecte

**Christian-Noël QUEFFÉLEC**  
Architecte/ingénieur général des Ponts et Chaussées

**Christophe ROUSSELLE**  
Architecte, lauréat de la 7<sup>e</sup> session du concours

**Serge SANCHIS**  
Architecte

**Klaus ZILLICH**  
Président du jury, architecte/enseignant, Berlin

## Commission d'expertise

**Mathieu CHAZELLE**  
Architecte/ingénieur

**Norbert LAURENT**  
Architecte

**Hervé CIVIDINO**  
Architecte

**Robert LE ROY**  
Ingénieur

**Frédéric KAMONDI**  
Architecte

**Benoît SPINGA**  
Architecte

**Philippe DEHAN**  
Coordinateur du concours Cimbéton, architecte-urbaniste

## Comité consultatif

- Céline KRUG, Jun MOROHASHI (Unesco)
- Gilles BÉGUIN, Philippe DEHAN, Jean-Pierre LOTT, Norbert LAURENT, Nathalie RÉGNIER, Benoît SPINGA, Ingrid TAILLANDIER, (architectes et enseignants)
- Éric LENGHEREAU, Sylvie CLAVEL (Ministère de la Culture)
- Olivier MOURAREAU (PUCA)
- Anne BERNARD-GÉLY, Roland DALLEMAGNE, François L'HUILLIER (Cimbéton)
- Laurent TRUCHON (cimentier).

## Récompenses

### Lauréats

Châlons-en-Champagne

**Sophie GARAT et Lise POIROT**  
École nationale supérieure d'architecture de Nancy

Grenoble

**Sébastien GUIRAO, Alexandra BILLION, Mathieu GRENIER et Thomas MOUILLON**  
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Paris

**Léa DUVERGÉ, Camille SAINT-PAUL et Ludovic CHAMBRE**  
École d'architecture de Paris Val-de-Seine et ENS Cachan

### Mentions architecture

Châlons-en-Champagne

**Pamela DURASAMY et Alexandre ROUBAUD**  
École d'architecture de Paris Val-de-Seine

Grenoble

**Jérôme THIBAUT**  
École nationale supérieure d'architecture de Nancy

Paris

**Adrien COSNEFROY**  
École d'architecture de Paris-Belleville

Paris

**Carole LENOBLE**  
École d'architecture de Paris-La Villette

### Mention ingénierie

Grenoble

**Robin JUZON, Benoît LAROCHE et Florian TEISSONNIÈRE**  
École nationale supérieure d'architecture de Montpellier

### Citations

Châlons-en-Champagne

**Guillaume BERNARD, Jean-Luc PELLINGHELLI et Simon BERGOUNIOUX**  
École d'architecture de Marne-la-Vallée

Grenoble

**Brice LAUNAY MÉNÉTRIER et Violaine OUVRARD**  
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Grenoble

**Georges BELIGNE, Grégoire SEIDEL et David NICOMMETTE**  
INSA Strasbourg (architecture, génie civil)

Paris

**Christophe GUEVILLE**  
École d'architecture de Paris-Belleville

Paris

**Gwénaëlle MORICE, Marie GASPARINI et Christian CANONICO**  
École d'architecture de Paris-Belleville, ENPC et École d'architecture de Versailles

## Éditorial

**E**n proposant le thème d'une maison des initiatives, la 8<sup>e</sup> session de ce concours s'inscrit dans une double vision prospective. D'un côté, il s'agit d'inventer un nouveau type de programme permettant aux villes d'offrir aux citoyens des lieux pour développer des activités dans les champs les plus divers; de l'autre, il faut imaginer un bâtiment flexible et modulable, capable d'évoluer à court, moyen et long terme. Ce rêve, qui traverse l'histoire de l'architecture moderne est plus que jamais d'actualité dans la perspective du développement durable et les candidats devaient exploiter le potentiel technique des nouveaux bétons.

Ce double challenge n'a pas découragé les équipes puisque 95 projets sur les 3 sites des villes partenaires ont été rendus, montrant que le concours Cimbéton fait partie des grands rendez-vous des écoles d'architecture.

La constitution d'équipes mixtes entre étudiants architectes et élèves ingénieurs, que le concours Cimbéton cherche à promouvoir depuis 3 sessions, continue à faire son chemin: le nombre d'équipes intégrant un ingénieur a sensiblement augmenté bien que de manière inégale. C'est ainsi que sur le site de Châlons-en-Champagne 3 équipes intègrent 4 étudiants de l'ENPC, de Centrale et de l'ENSEA. À Grenoble, une seule équipe ayant rendu un projet compte un élève ingénieur (du département Génie civil de l'INSA de Strasbourg), mais elle a fait l'objet d'une citation. À Paris, 8 équipes sur les 51 ayant rendu un projet comptent des élèves ingénieurs (Centrale Paris, INSA de Lyon, ESTP) et surtout deux équipes – l'une lauréate, l'autre citée – mettent respectivement l'ENS Cachan et l'ENPC à l'honneur. Cette progression montre qu'il faut probablement poursuivre dans cette direction pour faire naître les collaborations fructueuses de demain. ■

### Sommaire

<b>Un thème innovant à vocation sociale</b>	<b>2</b>
<b>Le récit de la session</b>	<b>3</b>
<b>Les lauréats</b>	<b>6</b>
<b>Les mentions "architecture"</b>	<b>12</b>
<b>La mention "ingénierie"</b>	<b>20</b>
<b>Les citations</b>	<b>22</b>
<b>Les équipes sélectionnées en première séance</b>	<b>24</b>
<b>Tous les participants au concours d'architecture Cimbéton 2006-2007</b>	<b>25</b>



Jean-Paul MÉRIC, président de Cimbéton

## Un thème innovant à vocation sociale

C'est sous l'impulsion des représentants de l'Unesco que le Comité consultatif qui, à chaque session, choisit le thème du concours, s'est porté vers un thème social : "Comment valoriser la diversité culturelle et la mixité sociale dans une période où la politique de la ville fait partie des thèmes majeurs de la société contemporaine?" Cette thématique a conduit le comité à proposer un sujet innovant : un nouveau type d'équipement public visant à donner corps aux dynamiques locales, qu'elles soient sociales ou productives. Il existe déjà quelques "maisons des initiatives" en France et en Allemagne. Mais leur programme se limite généralement à celui d'une maison des associations ouverte aux propositions des utilisateurs. L'ambition de cette session du concours Cimbéton était d'aller plus loin, d'aller au-delà d'un simple équipement de quartier, pour tendre vers un équipement polyvalent au service des habitants et qui réponde à leurs besoins, tant dans le champ professionnel qu'associatif.

Il fallait donc inventer une architecture évolutive et modulable, qui permette la coexistence de fonctions très diversifiées dans un même lieu. Il s'agissait aussi de renouer avec le rêve de bâtiments polyvalents et mobiles qui, des années 1930 – avec la Maison du peuple de Clichy, de Beaudouin, Lods, Prouvé et Bodiansky – aux innovations typologiques des années 1960-1970 – avec les piscines à toit ouvrant, les salles polyvalentes redécoupables et les théâtres à gradins ou scènes rétractables –, avaient exploré les possibles d'une

architecture moins rigide. Les meilleurs projets de cette veine ont cherché à s'inscrire dans la filiation onirique des travaux du mouvement anglais Archigram, qui proposait des projets déliants comme ceux des bâtiments sur pattes des *Plug-in City*. La plupart des réalisations concrètes de l'époque, pourtant modestes, furent limitées par la technique : galets et rails sont rapidement tombés en panne, limitant la flexibilité réelle des bâtiments.

### UNE PORTE OUVERTE SUR UNE VISION PROSPECTIVE AMBITIEUSE

Les évolutions technologiques contemporaines ouvrent de nouvelles pistes à cette recherche : l'informatique, alliée aux nouvelles techniques, permet de repenser la flexibilité du bâti. Et dans cette perspective, on prévoit que les progrès rapides des nouveaux bétons, avec le développement des bétons hautes performances, des bétons autoplaçants et fibrés (BFUP), nous placent à l'aube de nouvelles applications et que ce matériau participera au développement d'une architecture flexible qui, jusque-là, était plutôt l'apanage d'autres solutions techniques. Ce concours est donc une porte ouverte sur une vision prospective très ambitieuse puisqu'elle porte à la fois sur la conception architecturale : "Comment transformer l'immeuble, fixe par essence, en un instrument de mobilité et d'évolutivité?" et sur l'utilisation des nouveaux bétons : "Comment le béton, matériau opaque, solide et monolithique, peut-il devenir

le vecteur symbolique et technique d'une telle flexibilité?" Ces questions, qui se trouvent au croisement des problématiques de renouvellement urbain, des dynamiques économiques des quartiers et des solidarités locales, ont intéressé une douzaine de villes de plus de 40 000 habitants qui furent candidates pour devenir les partenaires du concours. Comme à chaque session, le choix fut fait de manière à assurer un équilibre entre les différents types de sites proposés et une répartition géographique facilitant la visite des terrains par les étudiants. C'est ainsi que les sites de Châlons-en-Champagne et de Paris s'imposèrent, tandis que Grenoble, déjà présente lors de la session précédente et dont l'engagement est affirmé par rapport aux thématiques du concours, a été reconduit pour un second partenariat.

Les trois sites sont relativement différenciés. Les terrains de Châlons et de Grenoble présentent des géométries triangulaires assez similaires. Tous deux sont situés à proximité de tours et de barres des années 1960, mais le site de Châlons offre la contrainte très spécifique de l'intégration d'une halle en béton, un ancien marché qu'il fallait conserver. Le site de Paris, Porte de Montreuil, est situé presque au-dessus du périphérique. Il s'intègre à une opération de couverture du périphérique et de réaménagement des puces de Montreuil. Sur ce site plus large, les étudiants avaient une grande latitude pour changer d'implantation et imaginer des relations innovantes entre la maison des initiatives et le marché aux puces.

## Le récit de la session

La question posée aux concurrents de cette session n'est pas simple, même si l'échelle du bâtiment reste modeste par rapport à celle de la session précédente (une tour urbaine). Même si le nombre de rendus est un peu inférieur à celui des sessions précédentes, le nombre d'inscrits reste élevé : 571 étudiants, dont 33 élèves ingénieurs, associés en 321 équipes ; 95 d'entre elles, constituées de 202 étudiants (187 architectes et 15 ingénieurs), ont rendu un projet. Vingt écoles d'architecture et 8 écoles d'ingénieurs sont représentées.

Comme toujours, les projets sont inégalement répartis : 18 projets ont été rendus à Châlons-en-Champagne qui n'est à proximité directe d'aucune école d'architecture (2 projets seulement sont issus de l'école de Nancy, la plus proche) ; 26 sur le site de Grenoble, dont 6 issus de l'école locale ; 51 projets à Paris, ce qui est normal étant donné le nombre d'écoles en région parisienne. Pour ce dernier site, on note une forte participation de l'École d'architecture de Paris-Belleville qui a rendu 20 projets. Quelques participations viennent d'autres régions : Marseille, Nantes, Rouen et Strasbourg.

Conformément au règlement du concours, les membres de la commission d'expertise analysent les dossiers et panneaux des 95 projets, proposant une présélection de 50 dossiers pour la première journée de jury : 9 sur le site de Châlons, 20 sur celui de Grenoble, 21 sur le site de Paris.

Sous la présidence de l'architecte urbaniste berlinois Klaus Zillich, le jury, après avoir ajouté un projet, examine l'ensemble

de la sélection pour retenir 34 dossiers à la fin de sa première séance (7 à Châlons, 13 à Grenoble, 14 à Paris). Ces derniers font l'objet d'une expertise approfondie, en particulier sur les plans fonctionnel, technique (structure, cloisons mobiles, emploi du béton) et écologique.

### UNE PROCÉDURE DE VOTE PLUS POSITIVE

Contrairement à certaines sessions où le jury procédait par votes éliminatoires, le président allemand propose d'adopter une procédure strictement positive : après la présentation des projets par les experts, le jury vote pour ne conserver que les projets ayant obtenu au moins une voix. Cette démarche a pour conséquence de focaliser les débats sur les projets les plus intéressants qui ont retenu l'attention de plusieurs membres du jury. Par ailleurs, le choix des lauréats et celui des mentionnés sont dissociés : le jury vote d'abord pour le lauréat, ville par ville, avant de rassembler tous les projets ayant reçu plusieurs voix pour choisir les mentionnés et attribuer la mention ingénierie.

De nombreux projets sérieux et réalistes sont éliminés parce qu'ils se limitent à la conception d'un petit équipement

public — maison de quartier ou maison des jeunes et de la culture —, sans prendre en compte la dimension innovante du programme avec sa demande de flexibilité. C'est le cas, en particulier, sur le site de Grenoble où beaucoup n'intègrent pas la dimension d'un bâtiment modulable.

À l'opposé, certains projets se détachent naturellement. C'est ainsi que s'impose le travail de Sébastien Guirao, Alexandra Billon, Mathieu Grenier et Thomas Mouillon (lauréat sur Grenoble), qui cumule 8 voix sur 14 avant le débat. Un destin que le débat confirme car, comme le mentionne Christian-Noël Queffelec, c'est l'un des seuls projets répondant à une réelle pluralité de fonctions et à la cohabitation de programmes diversifiés. Le représentant de la Ville, Benoît Adeline, défend les qualités de discrétion et de finesse de ce projet "simple et classique". Paul Quintrand souligne sa relative banalité : « *De l'architecture ordinaire, sans éclats mais ouverte, disponible et partagée ; un projet faisable et apte à se développer sans s'abîmer.* » Klaus Zillich apprécie pour sa part la qualité d'aménagement global du terrain, regrettant cependant que « *le rendu un peu agressif des perspectives* » nuise à ce projet par ailleurs « *très élégant et sans grand geste* ». Il est finalement



plébicité par le jury. C'est en effet l'un des seuls à partir d'une réflexion sur le programme –flexibilité et modularité– pour concevoir un bâtiment répondant à cette exigence : de grands plateaux redécoupables avec des cloisons modulables.

### ÉVOLUTIVITÉ ET FLEXIBILITÉ SONT AU CŒUR DES DÉBATS

À Paris, le projet lauréat de Léa Duvergé, Camille Saint-Paul et Ludovic Chambre (ENS Cachan) se détache, lui aussi, nettement des autres. La représentante de la Ville, Sarah Haas, souligne qu'il est à la fois à l'échelle du quartier et très métropolitain. Plusieurs membres du jury notent qu'il s'intègre bien au site des puces en le resserrant, qu'il réordonne et protège des nuisances du boulevard périphérique. Klaus Zillich apprécie particulièrement sa position de balcon sur l'autoroute. Et au-delà de ses qualités urbaines, les cadres modulables et des cloisons en BFUP, qui offrent une solution originale de cloisonnement flexible, séduisent le jury, montrant que le projet est bien au cœur du questionnement posé par le thème de la maison des initiatives. Le travail de Sophie Garat et Lise Poirot, lauréat à Châlons, est beaucoup moins consensuel. Il se distingue des autres projets

du site par une remise en cause du lieu d'implantation : au lieu de se développer au-dessus ou autour de la halle conservée, il se déporte de quelques dizaines de mètres pour assurer la jonction entre une tour et une barre voisine. Serge Goldstein le défend comme un projet courageux, cherchant à mêler la maison des initiatives aux logements. La situation urbaine est également appréciée de la représentante de la Ville, qui note que la maison commune pourrait être construite à cet endroit. Klaus Zillich souligne la qualité plastique de la transformation qu'il apporte aux deux immeubles. Mais plusieurs critiques apparaissent. D'abord, l'aspect hors sujet du projet puisque les espaces proposés ne sont ni flexibles ni modulables. Ensuite, le fait que le devenir des logements rendus aveugles par la construction proposée ne soit pas évoqué. Au final, ce projet est récompensé plus pour l'intelligence de la sculpture urbaine dont il agrmente le site, en modifiant en profondeur l'architecture du lieu, que pour sa réponse au programme. Le choix des "mentionnés" fait toujours l'objet de vives controverses. Celui de Jérôme Thibault, à Grenoble, est soutenu par Christophe Rousselle pour sa dimension très écologique et sa richesse spatiale qui le rend agréable à vivre. Il est aussi

défendu par Serge Goldstein, qui apprécie la mise en valeur du béton par la simplicité du projet et des parties végétalisées. Daniel Kahane estime, quant à lui, que ce projet est un peu sur la défensive et confère à l'équipement une image très fermée. Klaus Zillich en apprécie l'intelligence vis-à-vis du site, tout en notant que l'imbrication des espaces intérieurs et extérieurs est «*peut-être trop poussée, nuisant à une réelle flexibilité*». La critique majeure porte sur le fait que ce type de projet serait sans doute plus adapté à un musée qu'à un lieu polyvalent "appropriable".

Le projet de Carole Lenoble, mentionné à Paris, fait lui aussi l'objet de vives discussions. Totalement intégré au marché aux puces, il est conçu comme une sorte de souk oriental dont il constitue le centre, et ce parti pris suscite l'intérêt. La création d'une place protégée avec «*une ambiance un peu vibrante*», selon les termes de Caroline Poulin, est un point fort. Mais le doute s'exprime quant à la réelle flexibilité des boîtes pivotantes : le système de glissement est très contraint et propose un choix très limité de configurations.

Le projet d'Adrien Cosnefroy, également mentionné à Paris, est à son tour beaucoup discuté. Si certains membres du jury apprécient la remise en cause du plan d'aménagement de la place et son caractère mégastructurel, d'autres estiment que, malgré des cloisons démontables et des panneaux sur pivots, le projet n'offre qu'une faible évolutivité. De la même manière, le projet de Pamela Durasamy et Alexandre Rouba,



mentionné sur Châlons, fait l'objet de dissensions : certains, comme Caroline Poulin, Serge Sanchis et Serge Goldstein, défendant la poésie du projet avec sa structure en arbre et ses gouttelettes de béton ; d'autres affirmant que la structure ne tient pas et que les innovations techniques – comme le béton réactif aux UV – sont fantaisistes. Les détracteurs du projet estiment que les gouttelettes de béton sont purement décoratives, qu'elle ne peuvent pas faire fonction de brise-soleil et que leur mise en œuvre sur une paroi de verre isolante relèverait de la gageure.

Parmi les projets cités, on note que celui de Guillaume Bernard, Jean-Luc Pellinghelli et Simon Bergounioux, à Paris, fait l'objet d'un soutien pour le sérieux de ses études même si, sur le plan technique, la solution adoptée – des poutres courbes de la hauteur d'un étage – paraît un peu complexe pour un si petit bâtiment. De même, son système de cloisons en béton léger perforé paraît intéressant mais compliqué. À l'opposé de celui-ci sur le plan formel, le projet de Gwénaëlle Morice, Christian Canonico (ENPC) et Marie Gasparini, à Paris, est remarqué pour le foisonnement de ses idées liées au programme, mais il n'est finalement pas retenu à cause de la complexité de ses dispositifs : les salles tiroirs sortant en façade n'apportent pas grand-chose au fonctionnement de l'équipement et les panneaux photovoltaïques couvrant le toit et une façade semblent plus décoratifs qu'efficaces.

Le travail de Christophe Gueville, à Paris, est apprécié pour son implantation, similaire à celle du projet lauréat, mais son porte-à-faux de 30 mètres, peu réaliste et sans intérêt, ainsi que le manque de précision concernant le cloisonnement l'empêchent d'être "mentionné".

La proposition de Georges Beligne, Grégoire Seidel et David Nicomette (Génie civil à l'INSA de Strasbourg), citée à Grenoble, est remarquée pour les liaisons par passerelles qu'elle prévoit entre les deux barres ; elle est défendue par le président du jury pour son plan libre et ses propositions de flexibilité. Mais il ne passe pas inaperçu que les cloisons ne montant pas jusqu'au plafond interdisent la cohabitation d'activités très diverses.

Enfin, le projet de Brice Launay Ménétrier et Violaine Ouvrard, à Grenoble, fait débat un moment en raison de son caractère modulable permettant d'associer différents types de fonctions sur un même plateau. Mais certains membres du jury, comme Christian-Noël Queffélec, soulignent justement une sorte de contradiction entre deux structures et estiment que, finalement, la résille, peu exploitée, est purement décorative.

Pour terminer, on peut remarquer que le projet de Robin Juzon, Benoît Laroche et Florian Tessonnière, à Grenoble, qui a reçu la mention technique, n'est ni le plus abouti ni le plus sage sur le plan de la réflexion constructive. Mais le jury suit la proposition de Klaus Zillich en le préférant à d'autres, plus modérés et moins inventifs, parce qu'il présente une logique technique globale cohérente – des blocs autostables en support – et, surtout, parce qu'il ouvre de nouvelles pistes pour le cloisonnement : des cloisons perforées chauffantes et déplaçables en BHP. Reposant sur un plancher léger qui reste à mettre au point, ce projet démontre la volonté d'utiliser les nouveaux bétons pour faire évoluer les techniques. ■

*Philippe Dehan,  
Architecte, enseignant-chercheur à l'université  
technologique de Compiègne.*



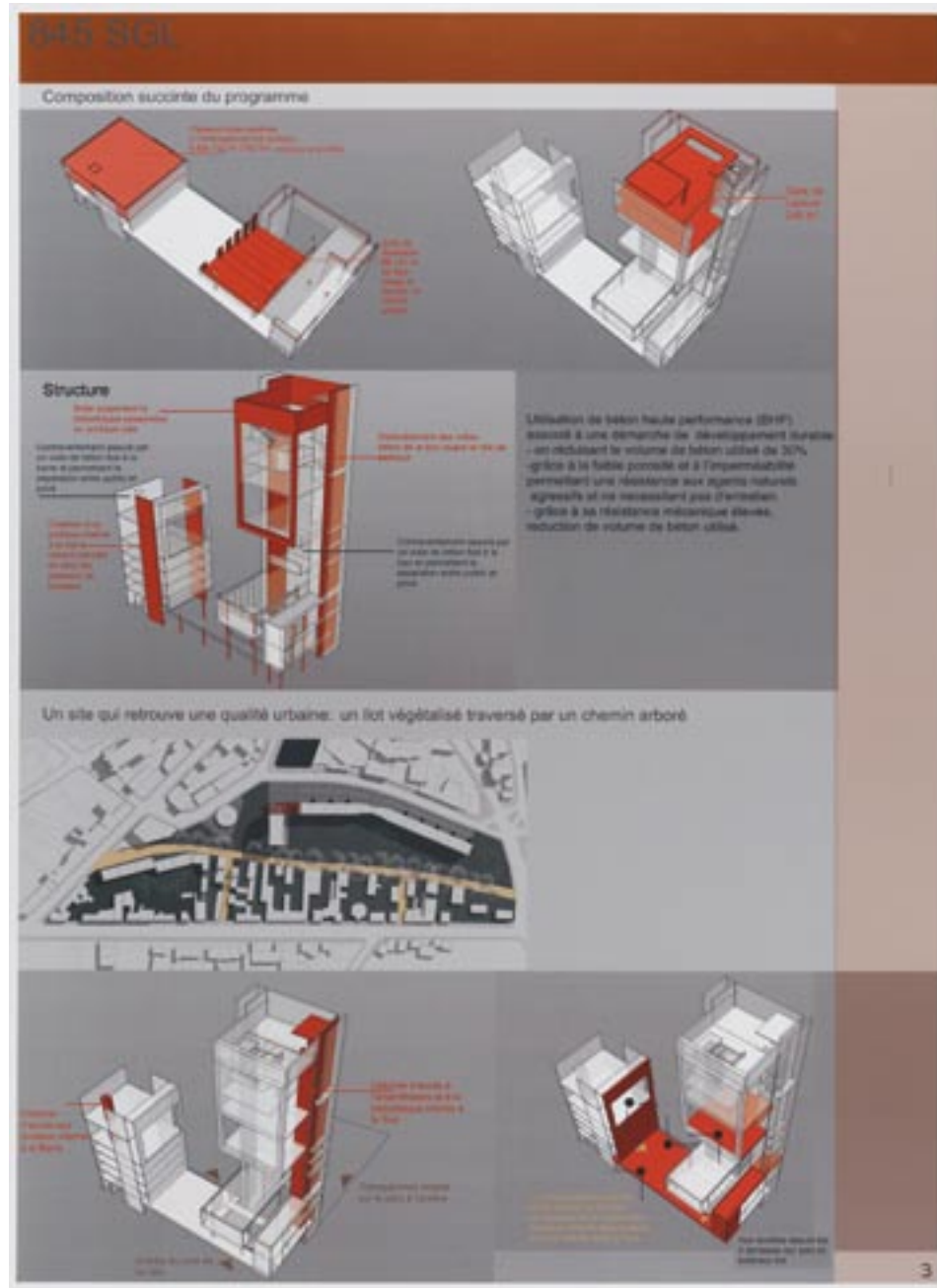
## Sophie GARAT et Lise POIROT

École nationale supérieure d'architecture de Nancy

« La maison des initiatives se veut comme une sculpture d'union et de rencontre entre les volumes des deux grands ensembles du quartier (barre et tour). Son accroche en hauteur, près de la tour, signal du quartier, vient confirmer l'envie d'une implantation forte sur le site, sans toutefois négliger un travail de proximité des initiatives. La construction permet de recoudre l'îlot et de réhabiliter l'espace de la tour... On se propose de recréer un parc arboré, véritable pièce végétale urbaine, continuant la promenade déjà existante à l'arrière des grands ensembles. On garde le champignon du site initial offrant ainsi un support éventuel à des manifestations éphémères. »

Sophie GARAT et Lise POIROT





LAURÉAT

## Sébastien GUIRAO, Alexandra BILLION, Mathieu GRENIER et Thomas MOUILLON

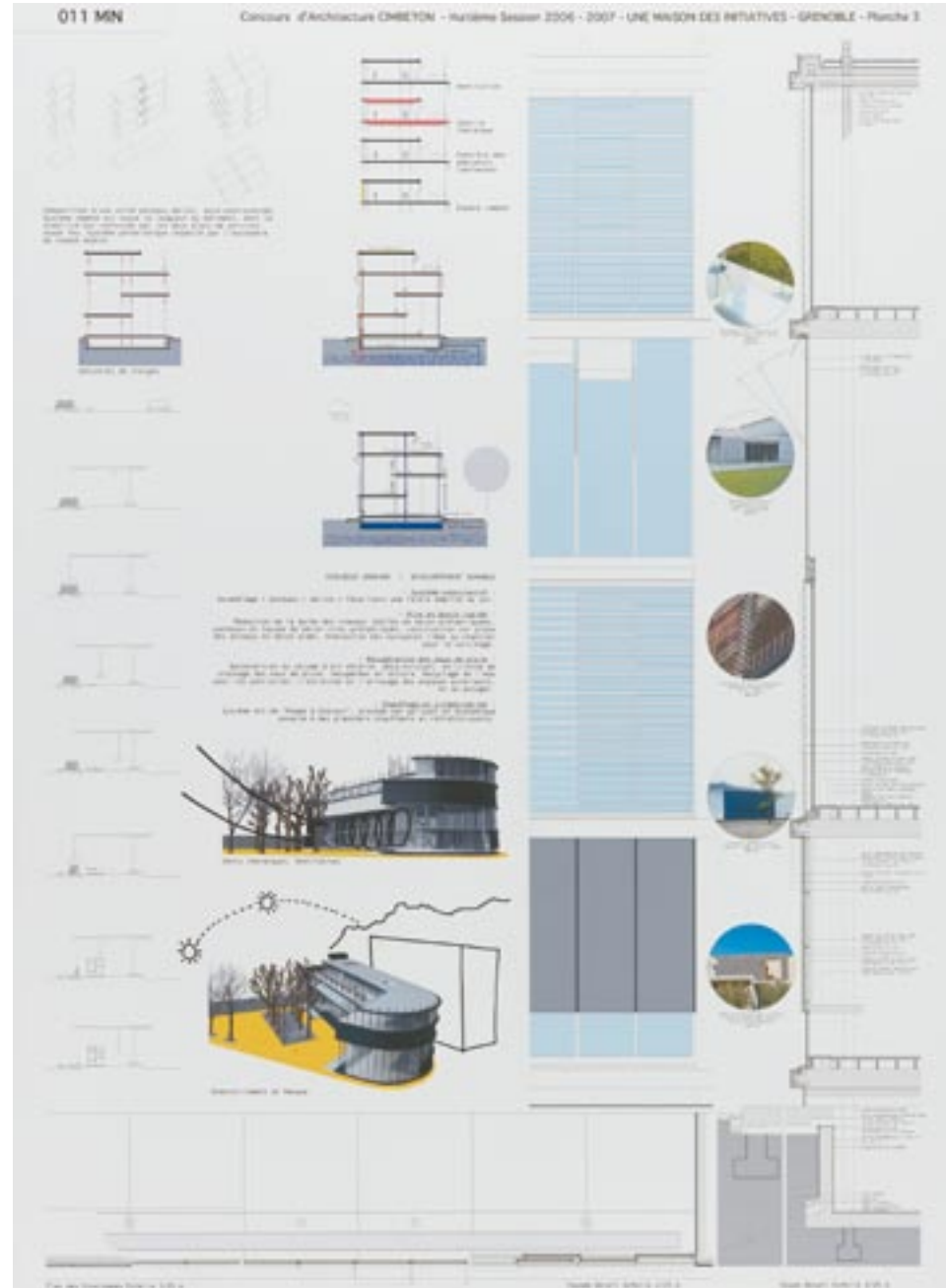
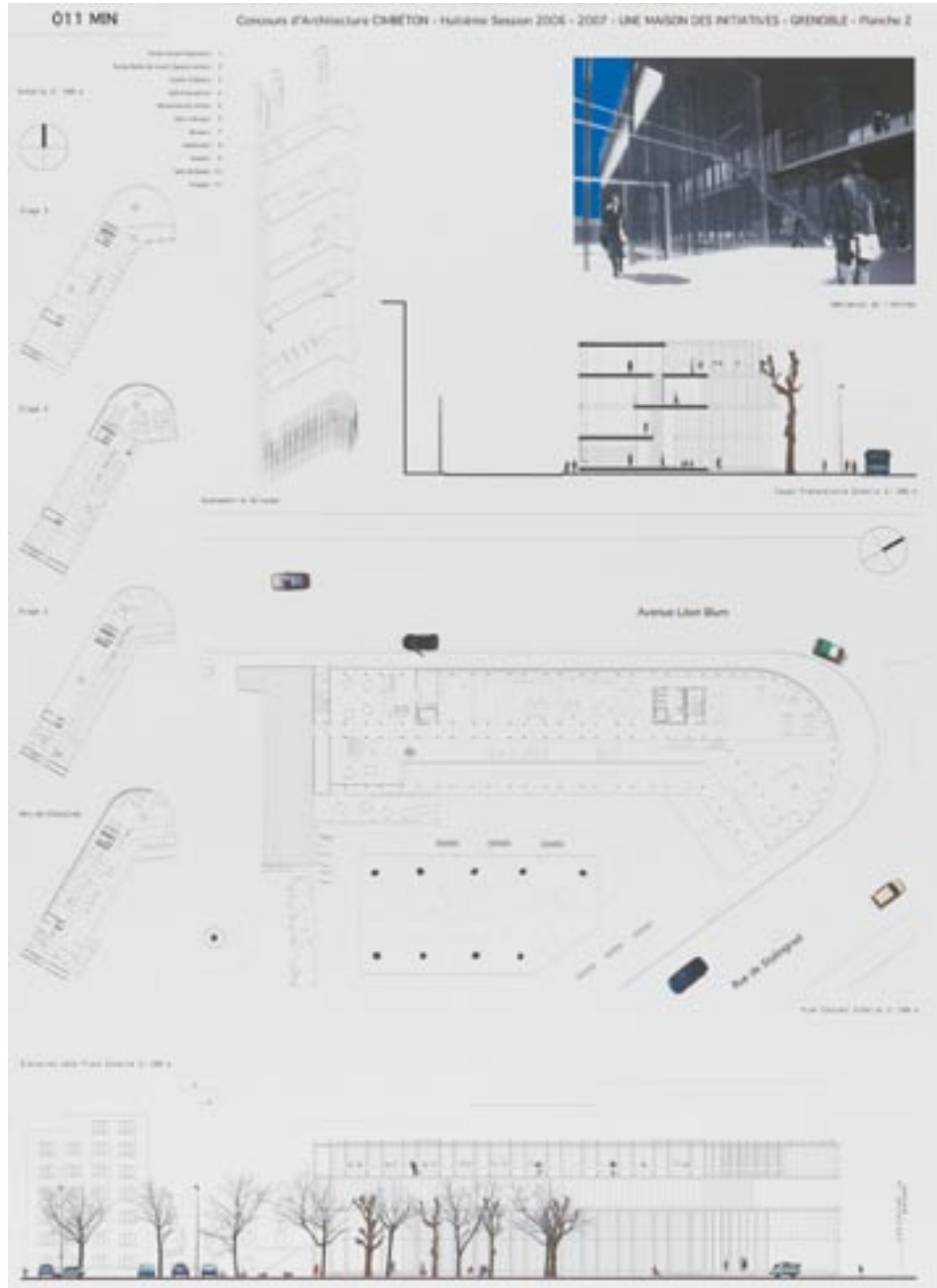
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

« Le projet se présente comme une vasque venant, d'une part, recueillir un intérieur à protéger et, d'autre part, contenir les ardeurs d'un extérieur hostile. Poreux dans un sens et imperméable dans l'autre, il articule deux façades aux ambiances distinctes. L'une, lisse, laisse les éléments glisser le long de ses flancs ; l'autre, délitée et creuse, vient accueillir les courants s'égarant dans ses interstices. Le projet cherche à considérer la parcelle comme un véritable tout, dans lequel espace construit et espace libre se confondent et dialoguent littéralement, lançant aux passants un éternel message de bienvenue... La nouvelle place, créée dans le projet, est un lieu de confluences générant de l'organisation urbaine. La partie construite du projet vient abriter cette confluence et chacun de ses prolongements comme un réceptacle.

À l'intérieur de la maison des initiatives, de grands plateaux s'étirent les uns au-dessus des autres par délitement, ménageant des vides, des pleins, des percées, et se renvoyant des images tronquées de ce qu'ils sont eux-mêmes. Un jeu de mise en abîme. C'est l'image que l'eau en mouvement nous renvoie des choses, une image déliée dans laquelle on se voit. Le regard passe d'un espace à l'autre avant de s'échapper au-dehors, sous le couvert des arbres, où il devine la rue, derrière, et puis d'autres choses, encore, plus loin... Les différentes formes des plateaux engendrent des spatialités multiples. L'ensemble du programme de la maison des initiatives et de sa place est pensé comme un moteur social. La place doit abriter le futur marché du quartier et le bâtiment est entièrement ouvert sur celle-ci. Ils ne sont pas juxtaposés, ils vivent l'un pour l'autre. La construction peut s'ouvrir entièrement sur cet espace extérieur et les activités sont prévues pour pouvoir se dérouler avec celui-ci... »

Sébastien GUIRAO, Alexandra BILLION, Mathieu GRENIER et Thomas MOUILLON





LAURÉAT

## Léa DUVERGÉ, Camille SAINT-PAUL et Ludovic CHAMBRE

Écoles d'architecture de Paris Val-de-Seine et ENS Cachan

« L'objectif de ce projet est celui de la naissance d'une place, la création d'un lieu de passage, un lieu où l'on puisse aussi rester. Notre intervention permet de réaffirmer l'échelle piétonne, seule condition de l'existence d'un réel lieu. Nous souhaitons que la Maison des initiatives soit le moyen de créer non seulement du lien social, mais aussi un lien urbain, grâce à l'insertion d'une nouvelle échelle au sein de la porte. Il s'agit de réintroduire l'échelle de l'utilisateur dans un lieu aujourd'hui entièrement voué à la circulation automobile et de rendre ce lieu à la ville. La mise en place de ce programme original contribue à la nouvelle relation entre Paris et sa banlieue. À des usages nouveaux, nous superposons des parcours nouveaux: nouvelles continuités urbaines, nouvelles promenades, nouveaux espaces plantés... »

Les lignes directrices du projet sont nées en opposition avec un paysage qui s'organise parallèlement au périphérique, accentuant la notion de frontière inscrite dans la ceinture de Paris. Nous avons choisi de faire de la maison des initiatives un projet urbain dans le projet urbain, un pont entre Paris et la banlieue, un pont entre les habitants de ces territoires. La maison des initiatives est l'espace public par excellence, elle est donc pensée comme son prolongement naturel. Elle ne se lit pas comme un bâtiment à proprement parler, mais comme un paysage, comme la résultante d'un nouveau relief. La maison des initiatives naît dans les mouvements de l'espace public... L'espace public se déploie pour former les différentes strates de la maison des initiatives, qui sont conçues comme des lanières programmatiques. La modularité du projet que nous mettons en place offre aux usagers la possibilité de s'approprier librement les espaces... La salle modulable, espace dédié aux activités, est conçue comme un grand plateau libre, qui évolue au gré de l'emploi du temps journalier grâce à un système de cloisons en béton fibré montées sur rails. Les locaux modulaires, locaux d'hébergement de projets, évoluent au gré de l'emploi du temps saisonnier, grâce à un système de cadres en béton fibré (BFUP) que les habitants peuvent monter et démonter eux-mêmes. »

Léa DUVERGÉ, Camille SAINT-PAUL et Ludovic CHAMBRE





## Pamela DURASAMY et Alexandre ROUBAUD

École d'architecture de Paris Val-de-Seine

« Une maison des initiatives est, en quelque sorte, un incubateur de richesses, où le partage avec autrui nous permet d'avancer et de faire avancer les autres pour retrouver dans notre société l'équilibre et le respect dont chacun a besoin.

Un tel bâtiment se doit d'être représentatif, tant dans sa relation avec l'environnement que de par son fonctionnement et les relations qu'il crée avec et entre ses occupants.

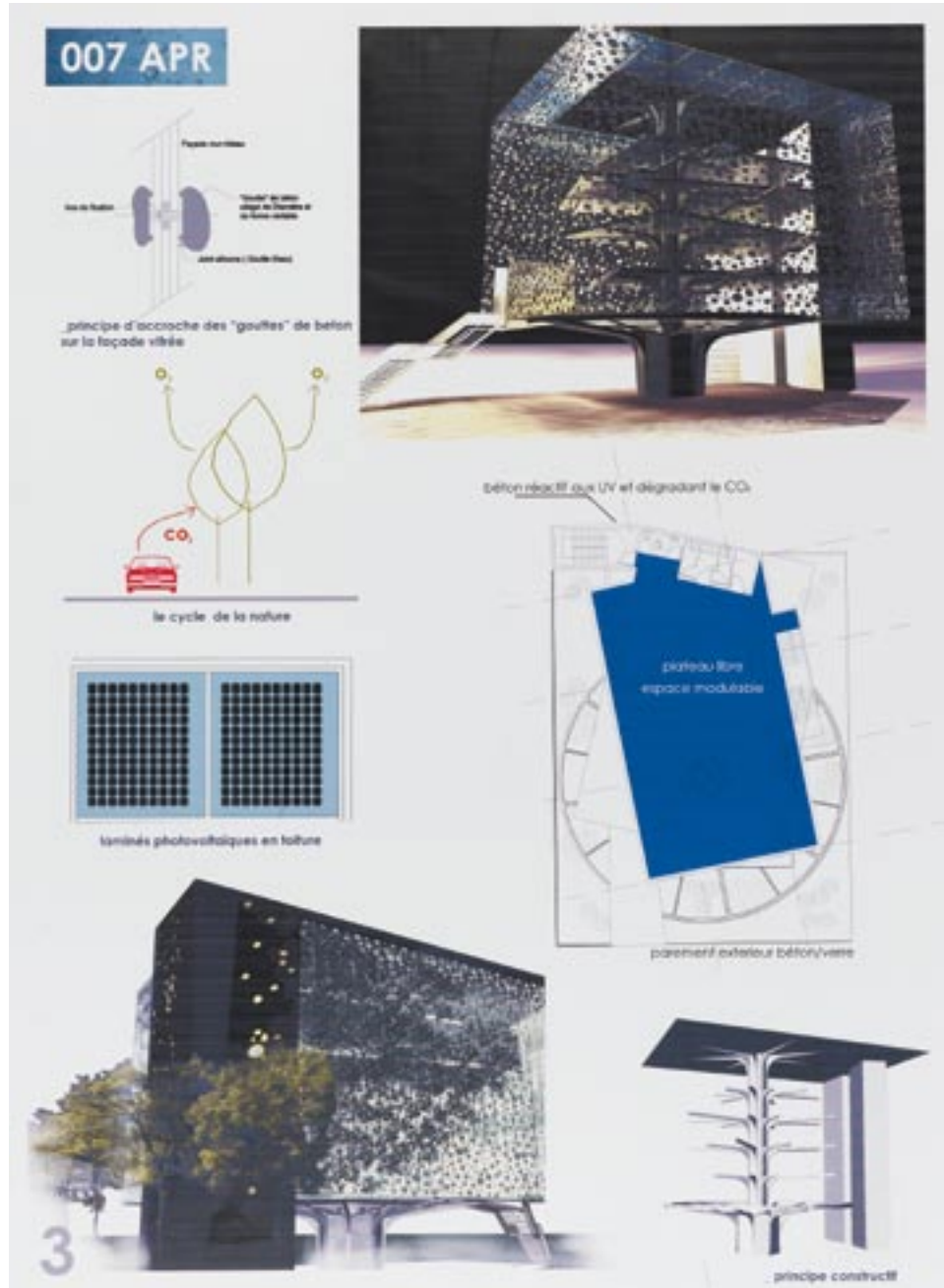
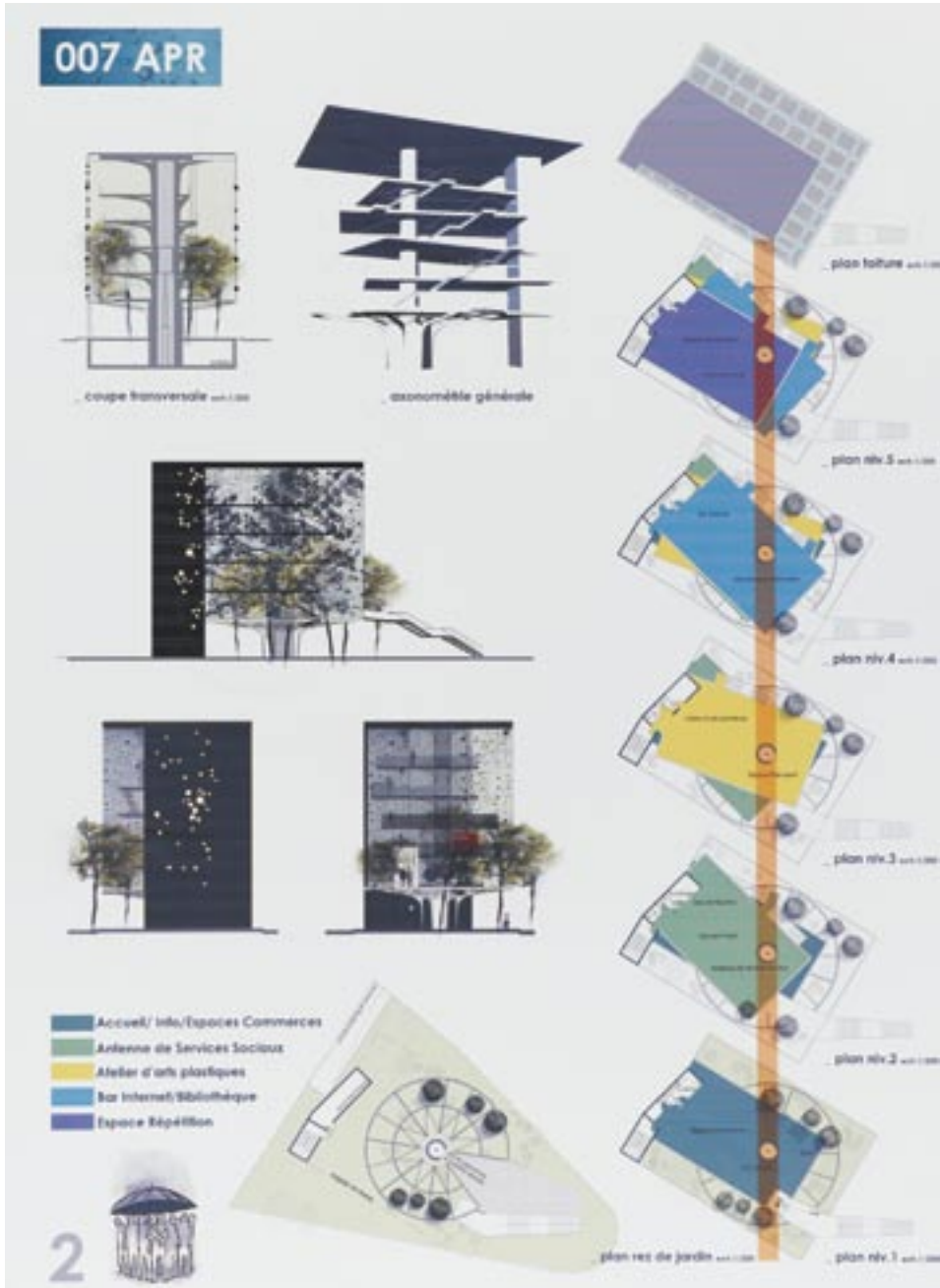
Ce bâtiment utilisera une part non négligeable d'électricité produite par des capteurs solaires disposés en toiture. Ils permettront aussi un éclairage zénithal filtré des étages inférieurs. Une surface importante de toiture terrasse permettra de récupérer une partie des eaux de pluie pour l'arrosage quotidien des plantes.

Un béton réactif aux UV sera utilisé pour tous les éléments extérieurs, permettant la conversion d'une partie du CO<sub>2</sub> en oxygène. Enfin, la façade vitrée est recouverte d'éléments décoratifs, les "gouttes de béton", qui sont disposées de façon plus ou moins dense en fonction de l'orientation et jouent le rôle de pare-soleil. La façade, associée à des plateaux libres disposés au milieu de grands arbres, permettra une circulation d'air naturel ainsi qu'une température et une hygrométrie optimales quelles que soient les conditions météorologiques.

Pour ce qui est des relations humaines, des plateaux libres communicants d'un étage à l'autre permettront l'échange au sens premier du terme. Chaque plateau étant complètement modulable, il pourra être aménagé au gré du temps ou laissé en espace libre pour favoriser la mixité. Le bâtiment naît d'une structure en béton en forme de parapluie. On est tellement bien, tous groupés sous un parapluie à s'entraider ! Une structure inspirée de l'arbre, articulée autour d'une circulation verticale... »

Pamela DURASAMY et Alexandre ROUBAUD





MENTION

## Jérôme THIBAUT

École nationale supérieure d'architecture de Nancy

« Le parti cherche à renforcer la figure de carrefour en proposant aux thématiques de s'hybrider, de changer, d'être instables, de rester dynamiques... Le gabarit de la maison des initiatives renvoie assez fortement à ceux des constructions alentour. Le projet se présente donc sous la forme d'une "barrette" implantée le long de l'avenue Léon-Blum. Cette implantation permet aux espaces d'être orientés est-ouest et de subir assez peu les influences nord-sud. Cette prise de position permet de dégager un espace vert généreux, à l'échelle du quartier et de ses espaces "vides".

Le projet se stratifie en trois niveaux qui définissent clairement trois types de fonctions ou d'espaces. Le sous-sol est occupé par le parking et les locaux techniques. Le rez-de-chaussée accueille les services de proximité et les incubateurs d'entreprises, tandis que l'étage est plutôt réservé aux activités culturelles. Pour des raisons évidentes d'accessibilité, l'administration de l'édifice est implantée au rez-de-chaussée ainsi que la salle de conférence.

Le jeu des pleins et des vides est déterminant dans l'aspect formel du projet. La maison des initiatives se présente comme une sorte de monolithe évidé et micro-perforé. L'image forte des murs végétalisés met l'accent sur un possible croisement entre ville et nature, qu'il s'agira de rendre plus prégnant en travaillant l'espace vert jouxtant le bâtiment comme une forêt dans le quartier. L'idée est que le lieu des initiatives soit aussi celui des possibles et le projet doit donc, à ce titre, rester ouvert.

Ce projet fait appel à des modes constructifs assez simples, bannissant les porte-à-faux immenses et autres performances techniques hors du commun. Les façades sont des voiles porteurs en béton blanc, percés d'ouvertures en partie disposées de façon aléatoire. Les toitures et certains murs extérieurs sont végétalisés. Dans les espaces muséaux, des boîtes en béton translucide filtrent la lumière naturelle zénithale et plongent les œuvres dans une lumière douce. Ils sont mariés à des fibres optiques qui constellent l'espace muséal. »

Jérôme THIBAUT





MENTION

## Adrien COSNEFROY

École d'architecture de Paris-Belleville

« La maison des initiatives, programme fédérateur replacé au centre du projet, vient s'implanter à la croisée des logiques et des échelles. Façade du boulevard périphérique et réponse à la station de métro –constituants de l'espace urbain immédiat–, elle est située au point critique du site. Ainsi, elle franchit le périphérique, devient l'élément de liaison entre Paris et sa banlieue. Sa situation au centre du site lui permet de s'inscrire également au sein de la continuité nord-sud de la trame verte et de la série de bâtiments-ponts projetés plus au nord. Autour d'elle tournent et se croisent les différentes logiques et directions du site.

Les deux grandes poutres en béton "ultra-hautes performances" qui franchissent le périphérique, puis s'avancent au-dessus du parc, définissent l'organisation interne du bâtiment. Elles permettent de libérer complètement le niveau de sol, qui devient une continuité abritée de l'espace urbain; on y trouvera les programmes d'usage éphémère ou de relations directes avec l'extérieur, comme le restaurant et l'amphithéâtre. Elles déterminent également la distribution des niveaux supérieurs. Un jeu de rampes dessert les demi-niveaux, à cheval sur le dénivelé de 2 mètres. Celles-ci s'enroulent autour de la structure principale et du patio central. On passe en-dessous, puis à l'intérieur, de "patio" en "patio", pour passer au-dessus des grandes poutres et découvrir un surplomb sur le hall central.

Ces patios, en vue les uns des autres, sont les lieux de la rencontre. Ils créent une interférence, un temps d'arrêt dans le parcours ou avant l'usage. Les niveaux supérieurs sont dégagés de toute contrainte d'aménagement. Les espaces d'activités, définis par des cloisons acoustiques en béton ou de simples écrans vitrés, se répartissent sur les plateaux libres, offrant une certaine flexibilité. »

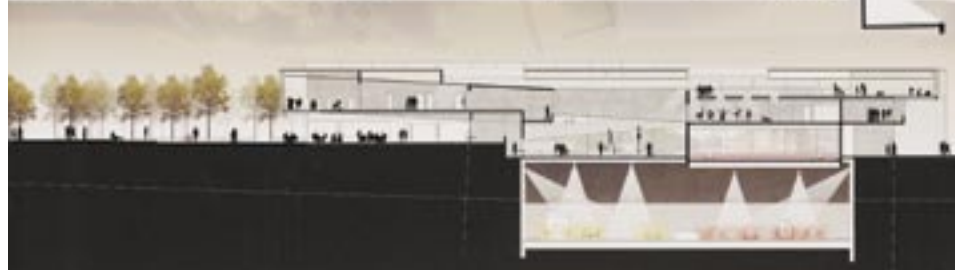
Adrien COSNEFROY



ACS 003

**Programme architectural**  
 Les deux grandes unités de la bibliothèque sont destinées à accueillir des collections de livres et de documents. Elles sont reliées par un espace commun de lecture et de travail. Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable à l'évolution des besoins de la bibliothèque.

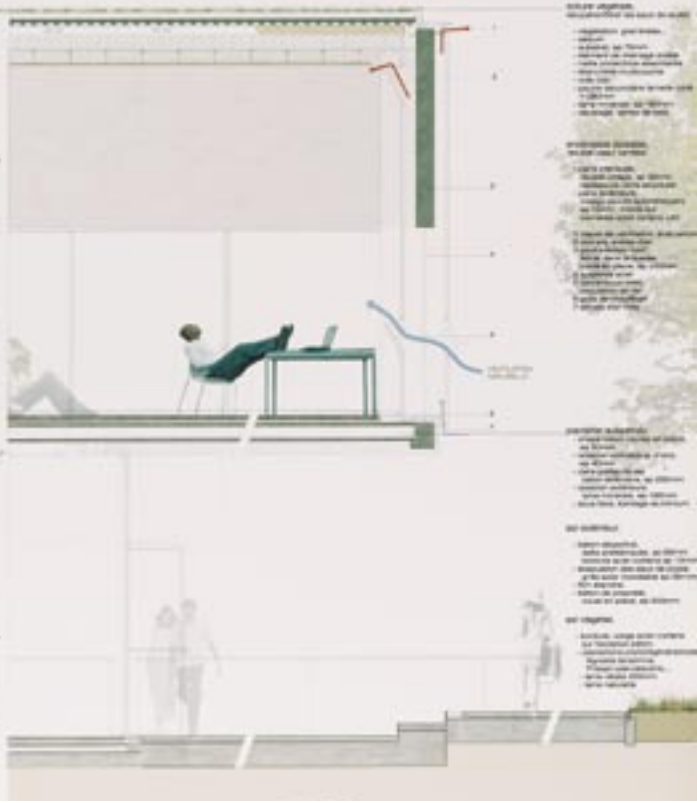
Les deux volumes sont reliés par un espace commun de lecture et de travail. Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable à l'évolution des besoins de la bibliothèque.



ACS 003



Éléments	Surface (m²)	Volume (m³)
Volume principal	11 500	11 500
Volume annexe	11 500	11 500
Volume de lecture	11 500	11 500



MENTION

## Carole LENOBLE

École d'architecture de Paris-La Villette

« Notre bâtiment, telle une bête souterraine, jaillit de terre au milieu de ce petit monde-là, mais reste discret et silencieux. Son hostilité apparente est finalement vite apprivoisée et parasitée par le marché et la vie grouillante qu'il porte. Au premier abord, c'est une sorte d'enclave dans le marché, un objet atterri là, qui par sa présence suscite la curiosité, puis l'attrance et le sentiment de protection. Car malgré sa carapace de béton, il émet de la lumière et vient participer à l'ambiance nocturne du marché et de la ville. Et malgré sa dimension imposante en plan, il n'émerge guère de la hauteur des stands du marché qui peuvent même venir s'y agglutiner et se fixer tout autour.

Puis l'on s'aperçoit, au détour d'une allée du marché, que cette carapace est trouée, par endroits, de baies plus larges, offrant des vues sur un intérieur insoupçonné. Ces baies invitent le chineur du dimanche à y pénétrer et à se retirer, peut-être pour quelques instants, de l'agitation ambiante dans ce havre de tranquillité, sur cette île où une autre vie se déroule, comme une parenthèse...

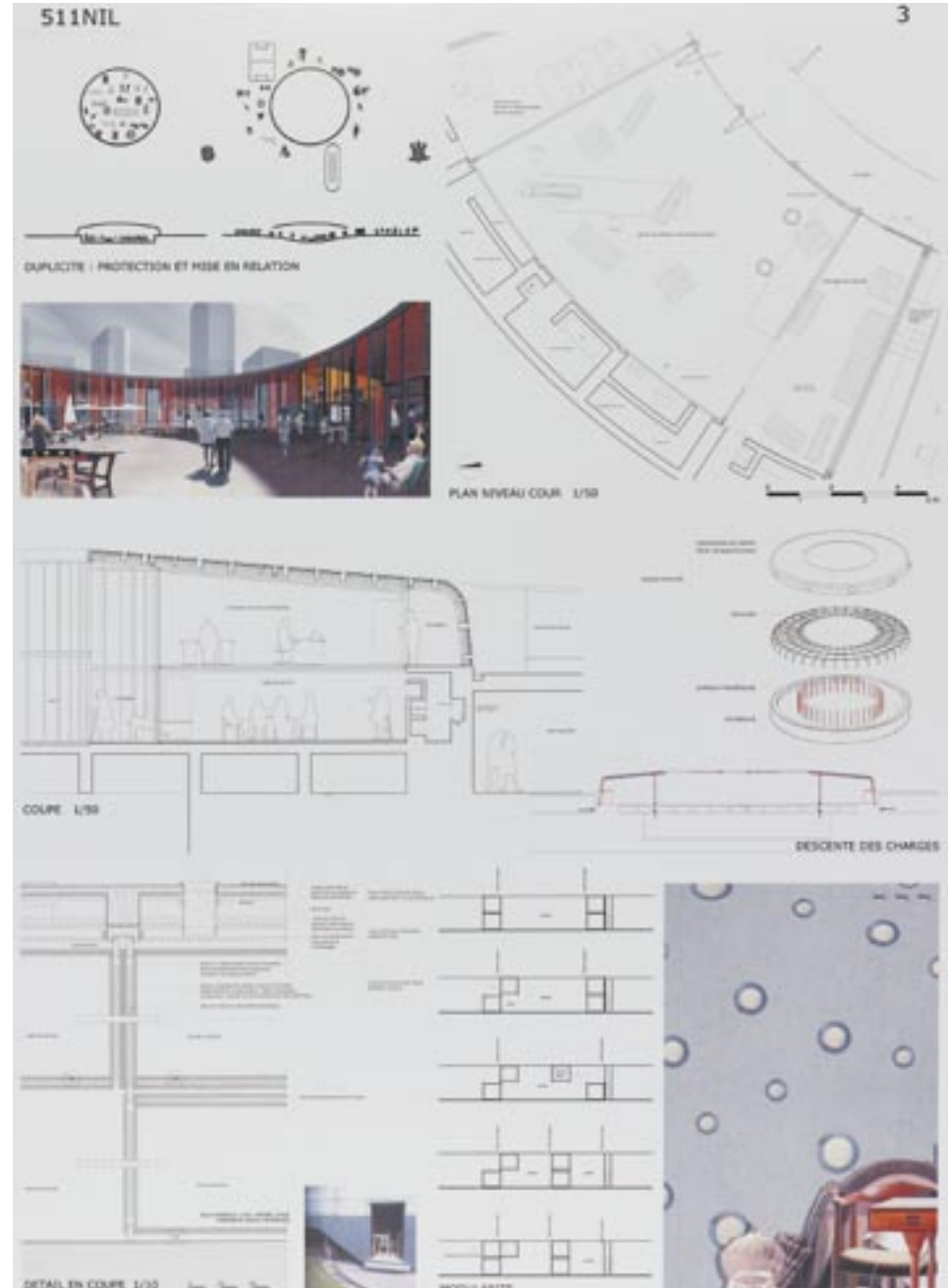
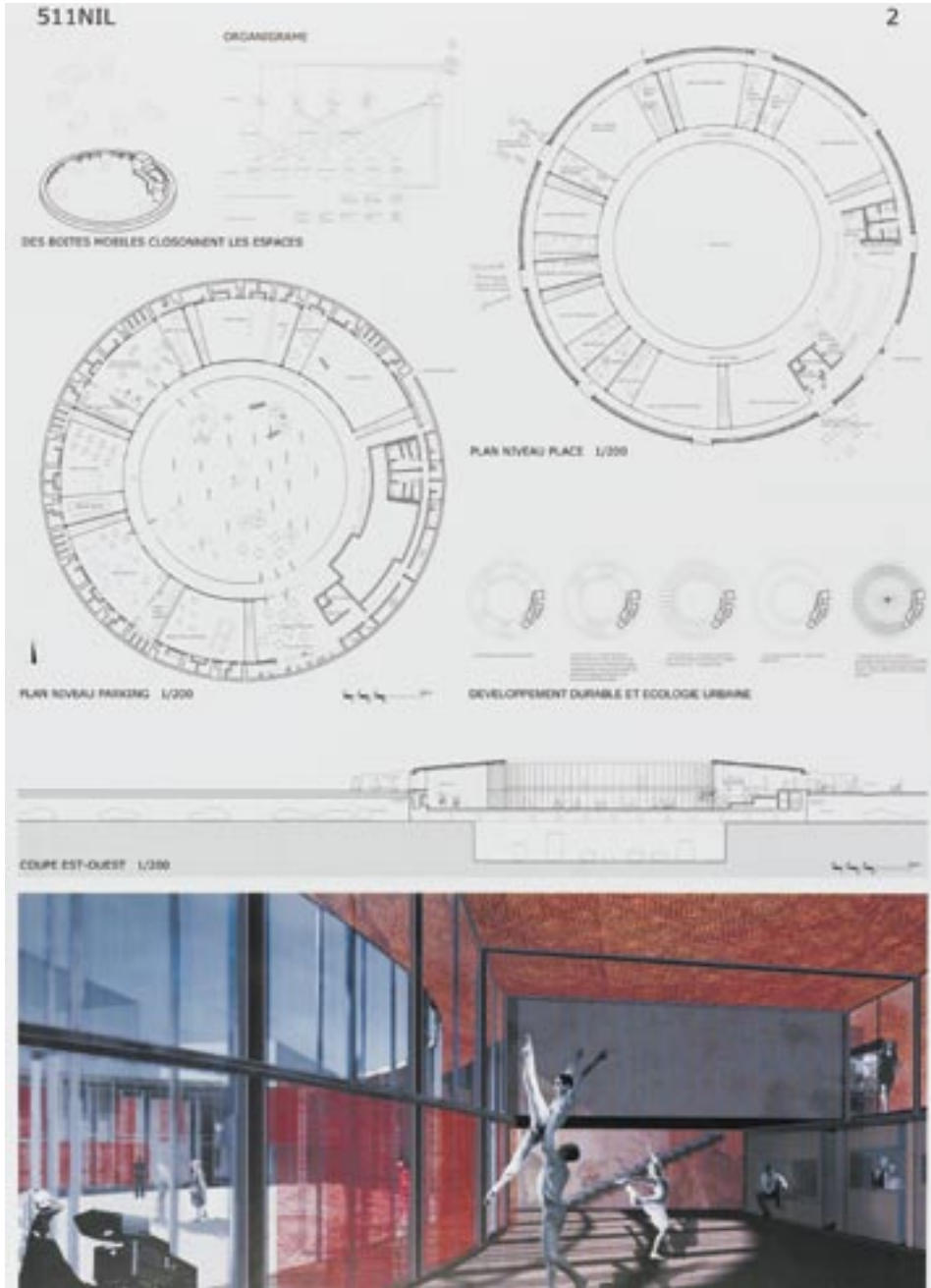
Et les jours sans marché, que devient cette grande place-dalle jetée par-dessus le boulevard périphérique? Par son emplacement central, notre bâtiment peut, les jours de semaine, sortir de ses murs et profiter de cet espace public d'un genre nouveau. Symboliquement, il est important de placer le bâtiment de la mixité à cheval entre Paris et sa banlieue et non d'un côté ou de l'autre.

Le programme choisi est volontairement très hétéroclite et surabondant, afin de montrer la capacité d'organisation et de flexibilité spatiale du bâtiment. Il permet une mutualisation des espaces et un fonctionnement en autarcie ou, au contraire, dans un rapport très fort avec son environnement.

L'utilisation d'un béton fibré auto-plaçant très performant provient du choix architectural de créer une enveloppe protectrice du bâtiment, tout en donnant à cette membrane, par de petites ouvertures circulaires, une translucidité qui lui permet de signaler sa présence dans la ville. »

Carole LENOBLE





MENTION

## Robin JUZON, Benoît LAROCHE et Florian TEISSONNIÈRE

École nationale supérieure d'architecture de Montpellier

« L'analyse du quartier met en évidence un patrimoine végétal ignoré, qui tend à être développé, conjointement aux initiatives humaines. Le projet est donc le développement humain et végétal au sein d'un même bâtiment. Pris entre deux dalles et en continuité des trames végétales existantes, le projet est un écrin pour tous les développements. Décollé du sol, le bâtiment laisse passer les flux piétons, il forme carrefour plutôt que barrière. Le projet devient une grande place publique définie par les blocs de couleur et le plafond béton. Les blocs de couleur sont éléments signalétiques et simplifient l'utilisation du bâtiment.

Le projet offre à la ville un nouvel espace public, dès lors se pose la question de son utilisation. Il s'agit d'un espace public ouvert libre, multifonctionnel, lieu d'apprentissage de la vie en commun. Le projet se compose en blocs fixes dédiés au stockage des différentes activités, à partir desquels se déploient des cloisons mobiles préfabriquées en BHP montées sur rails. Trois types de cloisons sont présentes, les cloisons chauffage, les cloisons bureaux, les cloisons acoustiques. Tous les espaces créés sont autonomes, le chauffage indépendant des pièces permet une flexibilité totale.

L'emploi des bétons hautes performances permet une finesse dans les éléments préfabriqués, facilitant leur manipulation grâce à leur faible poids. La précision de la préfabrication donne aux bétons des qualités nouvelles : microperforation pour la diffusion de l'air chaud dans les cloisons, perforation pour l'absorption acoustique grâce à l'ajout d'un amortisseur acoustique dans les cloisons. Les panneaux de façade préfabriqués en BHP présentent des parements fins et permettent une isolation par l'extérieur. »

Robin JUZON, Benoît LAROCHE et Florian TEISSONNIÈRE





**Guillaume BERNARD,  
Jean-Luc PELLINGHELLI  
et Simon BERGOUNIOUX**

École d'architecture de Marne-la-Vallée

**Châlons-en-Champagne**

“Un bâtiment simple, une géométrie épurée, un gabarit modeste: la maison des initiatives ne rivalisera jamais avec la tour d'Orléans, mais sa présence vient de sa transparence et de son ouverture. Un rez-de-chaussée vitré qui montre le mouvement d'un quartier actif et qui est magnifié par la structure préexistante – figure connue donc rassurante. La nouveauté n'efface pas la mémoire, elle s'en saisit et l'élève...”



**Brice LAUNAY MÉNÉTRIER  
et Violaine OUVRARD**

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

**Grenoble**

“Nous souhaitons favoriser l'emploi par la création d'un incubateur de micro-entreprises: une pépinière dédiée aux premières activités professionnelles. Cette ruche d'activités en effervescence permet d'animer la maison des initiatives par un brassage permanent. L'incubateur en constitue la proue, qui donne l'impulsion aux autres usages et animations. Une résille protectrice en béton fibré ultra-performant gris clair, productrice d'électricité, entoure le volume apparemment opaque et clos de la maison des initiatives.”



**Georges BELIGNE,  
Grégoire SEIDEL  
et David NICOMMETTE**

INSA Strasbourg

**Grenoble**

“Notre proposition vient transformer le sol, glisser dessous des activités et conserver une végétation importante au contact de la rue, les autres niveaux se répartissent sur une hauteur de 8 mètres au-dessus de la chaussée. Square, place et bâtiment se combinent dans un ensemble organisé, chacun sert le tout. Mélange organique d'éléments de la cité, voici l'Organi\_cité...”



## Christophe GUEVILLE

École d'architecture de Paris-Belleville

### Paris

“La maison des initiatives se soulève du sol artificiel de la place du marché pour proposer une multiplicité d'espaces urbains couverts et appropriables... À la manière de la place du marché, la maison des initiatives, soulevée, constitue elle aussi un nouveau sol. Le dispositif de l'organisation architecturale de la maison des initiatives est celui d'une maison orientale, avec son patio, sa place intérieure, son jardin aérien, ses espaces de réception, ses zones secondaires...”



## Gwénaëlle MORICE, Christian CANONICO et Marie GASPARIINI

École d'architecture de Paris-Belleville, ENPC et École d'architecture de Versailles

### Paris

“La maison du troc, où rien n'a de prix mais tout est précieux... Son fonctionnement est fondé sur le troc: *“J'échange des cours de poterie contre des séances de coaching pour la recherche d'un emploi.”* Cette maison permet à tous les “immobilisés” du système de redevenir acteurs... La maison du troc est une machine à rêve, elle transforme l'énergie humaine en solidarité, en poésie, en amour. Au cœur de la machine se trouve le mécanisme qui active les émotions, le grand atrium, où l'on se rassemble en nombre. La particularité de la machine, ce sont ses tiroirs qui glissent entre les panneaux préfabriqués. Ils s'ouvrent, au choix, sur l'atrium, les puces, Paris ou Montreuil. Ils révèlent la mise en scène qui se trame à l'intérieur...”



## Les 34 équipes sélectionnées par le jury en première séance

### Châlons-en-Champagne

**Pamela DURASAMY et Alexandre ROUBAUD**  
École de Paris Val-de-Seine

**Guillaume BERNARD, Jean-Luc PELLINGHELLI et Simon BERGOUNIOUX**  
École de Marne-la-Vallée

**Aurélié GODIN, Diane KALIABETSOS et Étienne CHEVREUL-DEMAS**  
École de Marne-la-Vallée

**Julien JACQUOT et Marc-Antoine MAILLARD**  
École de Paris-Malاقuais

**Julien SYRAS**  
École de Nantes

**Martin DE MOLINER et William ROUCHER-THOMASSIN**  
École de Paris Val-de-Seine

**Sophie GARAT et Lise POIROT**  
École de Nancy

### Grenoble

**Daphné COURTHIADE et Bérénice BEHAGHEL**  
École de Versailles

**Aurélien COULANGES, Julie HEYDE et Vincent TRARIEUX**  
École de Bordeaux Paysage

**Matthias RENARD et Johanna LE FUR**  
École de Versailles

**Sébastien GUIRAO, Alexandra BILLION, Mathieu GRENIER et Thomas MOUILLON**  
École de Grenoble

**Jérôme THIBAULT**  
École de Nancy

**Brice LAUNAY MÉNÉTRIER et Violaine OUVRARD**  
École de Grenoble

**Camille LIZE**  
École de Versailles

**Georges BELIGNE, Grégoire SEIDEL et David NICOMMETTE (GC)**  
INSA Strasbourg

**Tony HIRIBARREN et Olivier DAIN BELMONT**  
INSA Strasbourg

**Robin JUZON, Benoît LAROCHE et Florian TEISSONNIÈRE**  
École de Montpellier

**Thibaut PANISSET et Guillaume SALINS**  
École de Grenoble

**Diego ROMERO et Guillaume RODERE**  
École de Lyon

**Bérengrère CHEVALIER, Vladimir DE LA CASA et Christophe PAGES**  
École de Rouen-Normandie

### Paris

**Christophe GUEVILLE**  
École de Paris-Belleville

**Jorge-Louis HENRY**  
École de Paris-Belleville

**Stephan TUCHILA**  
École de Paris-Belleville

**Gwénaëlle MORICE, Marie GASPARINI et Christian CANONICO**  
Écoles de Paris-Belleville, Versailles et ENPC

**Adrien COSNEFROY**  
École de Paris-Belleville

**Caroline GEHU et Jérôme BRACHET**  
École de Paris-La Villette

**Carole LENOBLE**  
École de Paris-La Villette

**Vanessa AUSSERRE et Roger Alejana VELASQUEZ FERRANDO**  
École de Versailles

**Charlotte MANGAN, Violetta RADIVANOVIC, Pierre POITRAT, Ildike BEDE, Laurent MONNIER et Valentin RAVARD**  
EPSAA

**Gilles QUINTRIC**  
École de Paris Val-de-Seine

**Llorenç BATLLE BOYER, François BASTE, Morgane KOENIG et Rafaëlle COHEN**  
Écoles de Paris-Belleville et Centrale Paris

**Lucile CAUSSIDERY, Aurélié BARBIER, Amandine CHIZELLE et Cindy CATHERIN**  
Écoles de Paris-La Villette et ESTP

**Léa DUVERGÉ, Camille SAINT-PAUL et Ludovic CHAMBRE**  
Écoles de Paris Val-de-Seine et ENS Cachan

**Inès SENGHOR**  
École de Paris-Belleville

**Nota :** Les 13 équipes récompensées sont encadrées ;  
les 4 équipes soulignées étaient présentes jusqu'au dernier vote du jury.

## Liste des participants au concours d'architecture Cimbéton 2006-2007

### Ville de Châlons-en-Champagne

40 étudiants (dont 4 ingénieurs), répartis en 18 équipes issues de 10 écoles d'architecture

Guillaume BARBAROUX – Marne-la-Vallée

Auréli ESTORGE – Marne-la-Vallée

Julie MICHAUD – Marne-la-Vallée

Pierre CHAUMAZ – Marne-la-Vallée

Pamela DURASAMY – Paris Val-de-Seine

Alexandre ROUBAUD – Paris Val-de-Seine

Guillaume FREYERMUTH – Toulouse

Florian FAYE – Toulouse

Guillaume BERNARD – Marne-la-Vallée

Jean-Luc PELLINGHELLI – Marne-la-Vallée

Simon BERGOUNIOUX – Marne-la-Vallée

Auréli GODIN – Marne-la-Vallée

Diane KALIABETSOS – Marne-la-Vallée

Étienne CHEVREUL-DEMAS – Marne-la-Vallée

Axelle LEBLOND – Versailles

Jean CHAUSSAVOINE – ENPC

Alexandre GUIBOUR – ENPC

Annabelle PUGET – LISAA

Florence JARRY – LISAA

Vladimir JELIAZKOV – ENSEA

Mohamed Zouhaier BOUHLEL

– Paris La Villette

Sami ABBASSI – Paris-La Villette

Tarek NAJJAR – Paris-La Villette

Laura SOUFFRET – Marne-la-Vallée

Alain BOCCATO – Centrale Paris

Kyung Ho KIM – Paris Val-de-Seine

Minhee KANG – Paris Val-de-Seine

Julien JACQUOT – Paris-Malaquais

Marc-Antoine MAILLARD

– Paris-Malaquais

Milène GUERMONT – ENS-Arts Déco Paris

Julien SYRAS – Nantes

Julien BONNOT – Montpellier

Oswaldo SPAGNOLO – Marne-la-Vallée

Olivier HERNANDEZ – Paris Val-de-Seine

Germain MORISSEAU – Paris

Val-de-Seine

Grégoire LASRY – Paris Val-de-Seine

Martin DE MOLINER – Paris Val-de-Seine

William ROUCHER-THOMASSIN – Paris Val-de-Seine

Sophie GARAT – Nancy

Lise POIROT – Nancy

### Ville de Grenoble

57 étudiants (dont 1 ingénieur) répartis en 26 équipes issues de 10 écoles d'architecture

Daphné COURTHIADE – Versailles

Bérénice BEHAGHEL – Versailles

Chloé WAWRZYNIAK – Versailles

Benoît GUYER – Versailles

Aurélien COULANGES – Bordeaux

Paysage

Julie HEYDE – Bordeaux Paysage

Vincent TRARIEUX – Bordeaux Paysage

José VILLOT – Lyon

Jean-Paul DEJOS – Lyon

Pierre LELIEVRE – Versailles

Auréli PERRIN – Versailles

Matthias RENARD – Versailles

Johanna LE FUR – Versailles

Sébastien GUIRAO – Grenoble

Alexandra BILLION – Grenoble

Mathieu GRENIER – Grenoble

Thomas MOUILLON – Grenoble

Jérôme THIBAUT – Nancy

Benoît CREPELLIERE – ENSA Toulouse

Jean-Rémy DOSTES – ENSA Toulouse

Auréli LOPES – ENSA Toulouse

Jérémy RINALDI – ENSA Toulouse

Benjamin SEIGNEUR – Versailles

Brice LAUNAY MÈNÉTRIER – Grenoble

Violaine OUVREARD – Grenoble

Camille LIZE – Versailles

Laurent POGGIO – Grenoble

Odile LESASSIER – Versailles

Isabelle CAYOT – Versailles

Georges BELIGNE – INSA Strasbourg

Grégoire SEIDEL – INSA Strasbourg

David NICOMETTE – INSA

Strasbourg, GC

Tony HIRIBARREN – INSA Strasbourg

Olivier DAIN BELMONT – INSA

Strasbourg

Simon-Pierre TONETTI – Lyon

Alexandre DALOZ – Lyon

François DUCHESNE – Lyon

Mikaël MAILLER – Lyon

Mickaël ROUSSELOT – Nancy

Marion PONDAVEN – Nancy

Robin JUZON – Montpellier

Benoît LAROCHE – Montpellier

Florian TEISSONNIÈRE – Montpellier

Thibaut PANISSET – Grenoble

Guillaume SALINS – Grenoble

Fabrice GRÖLL – Grenoble

Diego ROMERO – Lyon

Guillaume RODERE – Lyon

Céline MONVOISIN – Rennes-Bretagne

Thomas VIDONNE – Grenoble

Nadir MOHAMMEDI – Grenoble

Tanguy HAMET – Grenoble

Béregère CHEVALIER – Rouen-

Normandie

Vladimir DE LA CASA – Rouen-

Normandie

Christophe PAGES – Rouen-Normandie

Julie RÉMY – Nancy

Valentine LE DRU – Nancy

### Ville de Paris

108 étudiants (dont 12 ingénieurs), répartis en 51 équipes issues de 10 écoles d'architecture

Alix CAPPART – Paris-Belleville

Colas AUBRIOT – Paris-Belleville

Christophe GUEVILLE – Paris-Belleville

Jorge-Louis HENRY – Paris-Belleville

Stephan TUCHILA – Paris-Belleville

Étienne PHILIPPON – Paris-Belleville

Dimitri FRANK – Paris-La Villette

Blanche DEPOIX – Paris-La Villette

Alice de KUYPER – Versailles

Rémi AUGEREAU – Versailles

Laure BARTHELOT – Paris Val-de-Seine

Sébastien CHAUVEL – Paris Val-de-Seine

Claire CORMIER – Paris-Belleville

Auréli BOUCHEZ – Versailles

Jean-Baptiste CAHUZAC – Paris-Belleville

François COLCOMBET – Paris-Belleville

Panayota KOSTARELOU – Paris-Belleville

Gwénaëlle MORICE – Paris-Belleville

Marie GASPARINI – Versailles

Christian CANONICO – ENPC

Arnaud ROSSOCELO – Paris Val-de-Seine

Adrien COSNEFROY – Paris-Belleville

Kyong Seok PARK – Paris-Belleville

Caroline GEHU – Paris-La Villette

Jérôme BRACHET – Paris-La Villette

Kerstin GRODDE – Paris-La Villette

Sofia TÄNG – Paris-La Villette

Grégoire SAUTET – ESTP

Benoît SASSIN – ESTP

Jean MORIN – Versailles

Xenia SPEKTOR – Paris-Belleville

Carole LENOBLE – Paris-La Villette

Guillaume RAMILLEN – Lyon

Benoît DUMONT – Lyon

Estelle MORLE – INSA Lyon

Clémence DEBAILLE – Marne-la-Vallée

Bénédicte YABI – Marne-la-Vallée

Vanessa AUSSERRE – Versailles

Roger Alejana VELASQUEZ

FERRANDO – Versailles

Teddy BLANC – EPSAA

Sylvain LOPEZ – EPSAA

Ayako MAETANI – EPSAA

Grégoire BAHONDA – EPSAA

Jessica LLAU – EPSAA

Mathieu MONCEAUX – EPSAA

Charlotte MANGAN – EPSAA

Violetta RADIVANOVIC – EPSAA

Pierre POITRAT – EPSAA

Ildike BEDE – EPSAA

Laurent MONNIER – EPSAA

Valentin RAVARD – EPSAA

Camille GUINARD – EPSAA

Anne-Sophie BREANT – EPSAA

Joël RIBEIRO – EPSAA

Emeline BLIN – EPSAA

Léo DAMAGNEZ – EPSAA

Opélie DOHY – EPSAA

Sébastien GUILLEMOT – EPSAA

Quentin SAVARIT – EPSAA

Gilles QUINTRIC – Paris Val-de-Seine

Llorenç BATLLE BOYER – Paris-Belleville

François BASTE – Paris-Belleville

Morgane KOENIG – Centrale Paris

Rafaëlle COHEN – Centrale Paris

Yong Ju LEE – Paris-Belleville

Jinsoo YIM – Paris-Belleville

Kyong-Nam CHO – Paris-La Villette

Yong Seop KIM – Paris-La Villette

Hyung Suk KIM – Paris-Belleville

Jean FRIZZI – Paris-La Villette

Léo WACLAWEK – ESTP

Sonia FRISCIRA – Paris Val-de-Seine

Charlotte SAUER – Paris-Belleville

Lucile CAUSSIDERY – Paris-La Villette

Auréli BARBIER – Paris-La Villette

Amandine CHIZELLE – ESTP

Cindy CATHERIN – ESTP

Astrid LENOIR – EPSAA

Chen Mei ZONG – EPSAA

Carolina MOSCOSO – EPSAA

Pascal BOCAZ – EPSAA

Jean-Baptiste BOUVET – Paris-Belleville

Jasmine KENNICHE – Paris-Belleville

Léa DUVERGÉ – Paris Val-de-Seine

Camille SAINT-PAUL – Paris Val-de-Seine

Ludovic CHAMBRE – ENS Cachan

Sae Hun KIM – Paris-Belleville

Hyun-Joon KIM – Paris-Belleville

Se-Jun WHANG – Paris-La Villette

Taek Gu LEE – Paris-La Villette

Yuna LE BRIS DU REST – Paris-La Villette

Quyet Tien NGO – Marseille

Inès SENGHOR – Paris-Belleville

Alain ARETINO – Marseille

Delphine BORG – Marseille

Jules Alexandre GUIGNARD – Marseille

Billy GUIDONI – Marseille

Ludovic RENAUDIN – INSA Strasbourg

Bastien SAINT-ANDRÉ – INSA Strasbourg

Alexandre GRANGER – Nantes

Eva PROL SANJURYO – Nantes

Hun Hee CHO – Paris-La Villette

Young Baek KIM – Paris-La Villette

Deahwan YEO – Paris-La Villette

David RONDEAU – Paris-La Villette

Jean-Baptiste CHAVANCE – ESTP

Astrid MAILLET – ESTP

Sylvain SCHEIDT – INSA Strasbourg

*Note : les noms des écoles d'architecture et d'ingénieurs sont indiqués après les noms des participants.*

Commissaire du concours:  
Roland DALLEMAGNE (Cimbéton)

Nous remercions particulièrement  
Philippe DEHAN et Norbert LAURENT  
pour la contribution qu'ils ont apportée  
à la réalisation de cette plaquette.



7, place de la Défense • 92974 Paris-La Défense Cedex • Tél. : 01 55 23 01 00 • Fax : 01 55 23 01 10  
E-mail : [centrinfo@cimbeton.net](mailto:centrinfo@cimbeton.net) • Internet : [www.infociments.fr](http://www.infociments.fr)